



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 06 avril 2023

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 31 mars 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Delphine PRIEUR a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCAION

Date	du 31/03/23
Affichée	le 31/03/23

OBJET

Subvention à l'association
Fête des Potiers

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON

Absents excusés : Nadège TROUILLET
 Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
 Nathalie RIBAUT
 François HUREL
 Fabrice GLORIA

Acte reçu en Préfecture le **12 AVR. 2023**
 Publié en ligne le
 Certifié exécutoire **13 AVR. 2023**

Le Président,
 Jean SELLIER



(Handwritten signature of Jean Sellier)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
des Communes des Pays de L'Aigle

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 1 300 € de l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la Fête des Potiers 2023 qui aura lieu les 29 et 30 juillet ainsi qu'une aide logistique :

- mise à disposition de deux à trois personnes pour le montage et le démontage
- un camion-benne avec remorque pour transport de matériel

Ce sera la 32^{ème} édition de la Fête des Potiers à Moulins la Marche : 10 000 visiteurs attendus, 54 potiers céramistes professionnels de toute la France, un village artisans autres (travail du bois, du verre, de la pierre du fer...)

- Vu l'article L2311-7 du Code des Collectivités Territoriales,

- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,

- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **OCTROIE** une subvention de 1 300 € à l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la 32^{ème} édition de leur manifestation annuelle,
- **OCTROIE** une aide logistique et matérielle pour l'organisation de la Fête des Potiers,
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en Préfecture le 12 AVR. 2023
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 13 AVR. 2023

Le Président,
Jean SELLIER



Nadège TROUILLET
Virginie VIOLET
Pascal SUARD
Nathalie RIBAUT
François HUREL
Fabrice GLORIA

Absents excusés

Absents

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-046-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-046-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023